



2016 DFA 34 : Décision modificative n°1 de la Ville de Paris pour l'exercice 2016

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

A l'issue du budget primitif adopté lors de la séance du Conseil de Paris de décembre 2015, les dotations budgétaires de la Ville de Paris pour 2016 ont été établies, pour le budget d'investissement, à :

- 8 712,45 M€ pour les autorisations de programme ;
- 2 315,00 M€ pour les crédits de paiement, en dépenses et en recettes.

Les modifications que je vous propose d'y apporter ramèneraient les autorisations de programme du budget d'investissement à 8 405,68 M€.

Le montant des crédits de paiement demeure inchangé, en investissement comme en fonctionnement.

□□□□
□□□
□

La présente décision modificative n'implique aucun mouvement sur les crédits de paiement en fonctionnement et en investissement. Elle concerne les seules autorisations de programme du budget d'investissement, et porte pour l'essentiel sur les mouvements techniques d'annulation des reliquats d'autorisations de programme d'opérations achevées ou en voie d'achèvement.

1. Tout d'abord, il est procédé aux opérations techniques d'annulation des autorisations de programme issues de la clôture de l'exercice 2015, à hauteur de 201,01 M€ en dépenses et 22,67 M€ en recettes.

2. Enfin, des ajustements sont réalisés sur les autorisations de programme, aboutissant à un solde de – 105,75 M€.

I. Annulations d'autorisations de programme

Les annulations d'autorisations de programme portent, d'une part, sur des projets matures dont les montants restant à engager et à financer sont connus et permettent une révision de solde, et, d'autre part, sur le reliquat des dépenses d'investissement récurrentes dont l'inscription est annualisée.

La définition des autorisations de programme proposées à l'annulation découle de l'application du règlement budgétaire et financier adopté par le Conseil de Paris et d'un examen partagé entre les services opérationnels et financiers. En outre, l'information des maires d'arrondissement sur les caducités d'opérations localisées a été réalisée lors de la Conférence de Programmation des Equipements 2015.

Dans le passage à caducité des autorisations de programme, les montants annulés correspondent à leur part n'ayant pas été engagée, les directions opérationnelles conservant ainsi la possibilité de liquider les sommes restant à verser.

Il est ainsi proposé l'annulation de 201,01 M€ d'autorisations de programme en dépenses et de 22,67 M€ en recettes. Au sein des annulations d'autorisations de programme de projet, 201,01 M€

portent sur des opérations achevées et s'accompagnent d'un passage à caducité, et 107,09 M€ sur des réajustements de montant sans changement de statut.

Mission	Libellés	Annulations caduque DM1 2016	
		Dépenses	Recettes
02000	Secrétariat général	3 616,99	-
03000	Inspection générale	5 000,00	-
09000	Affaires juridiques	163 284,54	-
10000	Ressources humaines	9 749,26	-
13000	Immobilier, logistique et transports	3 743 951,79	-
14000	Démocratie, citoyens et territoire	1 295 245,40	-
21000	Patrimoine et architecture	7 051 273,59	13 531,00
23000	Espaces verts et environnement	6 045 526,96	109 000,00
30000	Familles et petite enfance	6 696 787,34	-
40000	Affaires culturelles	12 985 549,49	229 309,42
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	186 446,48	-
60000	Urbanisme	166 052,04	3 760 000,00
61000	Voirie et déplacements	11 648 623,55	4 817 557,26
64000	Propreté et eau	93 229,36	-
80000	Affaires scolaires	8 735 336,42	-
88000	Jeunesse et sports	165 948,92	8 303 000,00
Missions organiques		58 995 622,13	17 232 397,68
90000	Dons et legs	192 627,74	-
90001	Etudes	2 121 339,74	978 000,00
90002	Grands projets de renouvellement urbain	2 563 538,71	32 085,43
90003	Action en faveur des personnes handicapées	526 064,81	1 254 200,00
90005	Schéma directeur informatique	418 986,41	-
90006	Compte foncier	6 049 813,74	720 000,00
90010	Subventions d'équipement	129 035 659,37	-
90011	Avances sur marchés	1 110 198,14	2 451 000,00
Missions transversales		142 018 228,66	5 435 285,43
TOTAL GENERAL		201 013 850,79	22 667 683,11

Dépenses

En dépenses, les annulations se répartissent entre 161,18 M€ sur autorisations de programme de plan (programmation annuelle récurrente des exercices antérieurs) et 39,84 M€ sur autorisations de programme de projet.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2016 (dépenses)		
		Plan	Projet	Total
02000	Secrétariat général	3 616,99	-	3 616,99
03000	Inspection générale	5 000,00	-	5 000,00
09000	Affaires juridiques	163 284,54		163 284,54
10000	Ressources humaines	9 749,26	-	9 749,26
13000	Immobilier, logistique et transports	1 051 339,27	2 692 612,52	3 743 951,79
14000	Démocratie, citoyens et territoire	455 245,40	840 000,00	1 295 245,40
21000	Patrimoine et architecture	3 049 153,42	4 002 120,17	7 051 273,59
23000	Espaces verts et environnement	4 346 526,96	1 699 000,00	6 045 526,96
30000	Familles et petite enfance	399 094,48	6 297 692,86	6 696 787,34
40000	Affaires culturelles	614 392,71	12 371 156,78	12 985 549,49
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	130 244,76	56 201,72	186 446,48
60000	Urbanisme	166 052,04	-	166 052,04
61000	Voirie et déplacements	10 836 306,70	812 316,85	11 648 623,55
64000	Propreté et eau	63 223,64	30 005,72	93 229,36
80000	Affaires scolaires	844 202,23	7 891 134,19	8 735 336,42
88000	Jeunesse et sports	119 830,85	46 118,07	165 948,92
Missions organiques		22 257 263,25	36 738 358,88	58 995 622,13
90000	Dons et legs	192 627,74	-	192 627,74
90001	Etudes	2 121 339,74	-	2 121 339,74
90002	Grands projets de renouvellement urbain	9 770,54	2 553 768,17	2 563 538,71
90003	Action en faveur des personnes handicapées	526 064,81	-	526 064,81
90005	Schéma directeur informatique	701,21	418 285,20	418 986,41
90006	Compte foncier	6 049 813,74	-	6 049 813,74
90010	Subventions d'équipement	128 907 659,37	128 000,00	129 035 659,37
90011	Avances sur marchés	1 110 198,14	-	1 110 198,14
Missions transversales		138 918 175,29	3 100 053,37	142 018 228,66
TOTAL GENERAL		161 175 438,54	39 838 412,25	201 013 850,79

Missions organiques

AFFAIRES CULTURELLES.....- 12,99 M€

Sur les 12,99 M€ d'annulation, 12,37 M€ concernent des caducités de projet portant pour l'essentiel sur des reliquats d'AP d'opérations réalisées au cours des précédentes mandatures.

En matière de rénovation d'édifices culturels, 1,91 M€ sont ainsi annulés sur l'AP de rénovation des églises Saint Eugène et Sainte Cécile, 1,85 M€ sur celle de Sainte Marie Madeleine et 1,66 M€ pour l'église Saint Eustache.

1,94 M€ sont proposés pour la cité internationale des arts Norvins. S'agissant des bibliothèques, 1,00 M€ sont annulés sur l'extension de la bibliothèque Saint Louis ainsi que 900 k€ sur celle de la gare d'Auteuil (16^{ème}).

Sur les dépenses récurrentes des équipements culturels, les annulations concernent notamment les reliquats d'autorisations de programme d'entretien des bibliothèques (350 k€) et le millésime 2009 de la rénovation de l'aire de jeux des Tuileries (125 k€).

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS.....- 11,65 M€

Les annulations qui sont proposées concernent pour 10,84 M€ des AP de plan afin d'apurer les anciens millésimes, de s'ajuster à la programmation et de se conformer au règlement budgétaire et financier :

-6,98 M€ pour les millésimes 2012 et 2013 permettant l'intégration des frais d'études et d'insertion en opérations d'ordre.

-2,78 M€ pour les millésimes 2012 et 2013 sur l'entretien du stationnement payant de surface.

-0,41 M€ sur le millésime 2007 pour la mise en conformité des tunnels routiers.

En ce qui concerne les AP de projet, les deux principales annulations concernent le projet soldé de la renaissance de la Bièvre pour 0,33 M€ et 0,27 M€ pour le projet achevé du tramway Ivry-Charenton.

AFFAIRES SCOLAIRES.....- 8,74 M€

Les projets présentés à caducité concernent des opérations achevées ou soldées, notamment le projet de rénovation de l'école élémentaire 10 rue de Clichy (9^{ème}) pour 4,18 M€ et celui de la consolidation de la structure de l'école maternelle Eugène Reisz (20^{ème}) pour 1,84 M€.

0,80 M€ concernent la restructuration de l'école maternelle Emile Lepeu (11^{ème}) et 0,74 M€ le groupe scolaire 16 rue Wurtz (13^{ème}).

Sur les dépenses d'entretien et d'équipement récurrent, un reliquat de 844 k€ est annulé sur les AP des exercices antérieurs.

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE.....-7,05 M€

Le montant totale des caducités se répartit entre 4,00 M€ en AP de projet et 3,05 M€ en AP de plan.

Pour les projets, il s'agit essentiellement d'annulations afin d'ajuster le stock de l'AP à la

programmation prévue dans le PIM.

Deux annulations sont à noter :

-2,39 M€ au total sur 3 millésimes de l'AP accessibilité des bâtiments administratifs de la DPA.

-1,02 M€ sur l'AP des travaux de la Mairie du 13^{ème}.

Pour les dépenses récurrentes, les principales annulations concernent des régularisations du stock des AP sur les anciens millésimes des budgets localisés :

-1,45 M€ pour les AP des investissements localisés servant à réaliser des ravalements.

-0,98 M€ sur celles dédiées à la modernisation des mairies d'arrondissement.

-0,25 M€ pour les travaux en mairie d'arrondissement.

FAMILLE ET PETITE ENFANCE.....- 6,70 M€

Sur les 6,70 M€ d'annulation, 5,56 M€ concernent l'AP du 183-185 rue Ordener (18^{ème}).

Il faut y ajouter, s'agissant toujours des AP de projet, 525 k€ d'annulation sur le projet soldé de la crèche collective de la ZAC PRG (13^{ème}) et 208 k€ pour la crèche des Batignolles (17^{ème}).

ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT.....- 6,05 M€

Le principal passage à caducité porte sur le projet des balcons verts (1,66 M€) afin d'ajuster le stock total de l'AP au coût du projet.

En matière d'entretien récurrent, il s'agit, comme pour les autres directions, d'un apurement des anciens millésimes de plan afin de se conformer à la programmation et au règlement budgétaire et financier.

Les principales annulations portent sur les anciennes AP du Bois de Vincennes (1,22 M€) et celles du Bois de Boulogne (842 k€), ainsi que sur l'entretien des kiosques de garde et des sanitaires

publics pour 786 k€.

Missions transversales

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT.....- 129,04 M€

128,21 M€ sont annulés au titre du logement social, et portent principalement sur l'AP de 2008 (57,1 M€).

COMPTE FONCIER.....- 6,05 M€

Les annulations du compte foncier concernent également les millésimes anciens du logement social et sont regroupées sur la même AP préemptions logements. Ainsi, le millésime 2012 est proposé à l'annulation à hauteur de 4,27 M€ et le millésime 2013 à hauteur de 1,78 M€.

GRANDS PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN.....- 2,56 M€

Les annulations portent sur des projets finis, notamment : 1,92 M€ sur l'AP résiduelle de l'école maternelle rue Curial ainsi que sur son centre d'animation pour 283 k€.

De même, il est proposé d'annuler les AP des projets soldés du gymnase des Fillettes (182 k€) et du centre d'animation Saint Blaise (111 k€).

ETUDES.....- 2,12 M€

Il s'agit essentiellement du passage à caducité d'anciens millésimes de plan servant à lancer des études par les directions. On peut citer, par exemple, les millésimes 2012 et 2013 pour les études DAC/DPA à hauteur de 1,01 M€.

Recettes

En recettes, l'annulation de 22,67 M€ porte surtout sur des AP de plan, à hauteur de 12,70 M€, les AP de projet représentant 9,97 M€.

Mission	Libellés	Annulations DM1 2016 (recettes)		
		Plan	Projet	Total
21000	Patrimoine et architecture	3 531,00	10 000,00	13 531,00
23000	Espaces verts et environnement	75 000,00	34 000,00	109 000,00
40000	Affaires culturelles	-	229 309,42	229 309,42
60000	Urbanisme	3 760 000,00	-	3 760 000,00
61000	Voirie et déplacements	3 459 037,77	1 358 519,49	4 817 557,26
88000	Jeunesse et sports	-	8 303 000,00	8 303 000,00
Missions organiques		7 297 568,77	9 934 828,91	17 232 397,68
90001	Etudes	978 000,00	-	978 000,00
90002	Grands projets de renouvellement urbain	-	32 085,43	32 085,43
90003	Action en faveur des personnes handicapées	1 254 200,00	-	1 254 200,00
90006	Compte foncier	720 000,00	-	720 000,00
90011	Avances sur marchés	2 451 000,00	-	2 451 000,00
Missions transversales		5 403 200,00	32 085,43	5 435 285,43
TOTAL GENERAL		12 700 768,77	9 966 914,34	22 667 683,11

Missions organiques

JEUNESSE ET SPORTS..... - 8,30 M€

Les propositions de caducité concernent principalement l'AP de projet achevé du stade Jean Bouin.

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS..... - 4,82 M€

Les caducités portent pour l'essentiel sur d'anciens millésimes de plan antérieurs à 2013 :

-1,38 M€ pour le millésime 2008 de l'aménagement urbain et environnement.

-1,10 M€ pour le millésime 2008 pour les aménagements de sécurité.

-1,00 M€ pour les millésimes 2012 et 2013 pour le projet achevé de la place de la République.

URBANISME..... - 3,76 M€

Il s'agit uniquement d'une annulation sur l'AP des taxes diverses d'aménagement (-3,76 M€).

Missions transversales

AVANCES SUR MARCHÉS..... - 2,45 M€

Les crédits destinés aux réintégrations d'avances sur marché sont annulés à hauteur de 2,45 M€.

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES.....- 1,25 M€

Les millésimes 2009 et 2012 de l'AP dédiée à la mise en accessibilité des lignes de bus sont annulés à hauteur de 1,25 M€.

II. Ajustements d'autorisations de programme

La présente décision modificative soumet des ajustements d'AP au Conseil de Paris, résultant en un solde de 105,75 M€ en dépenses.

Mission	Libellés	Ajustements DM1 2016	
		Dépenses	Recettes
13000	Immobilier, logistique et transports	-800 000,00	-
23000	Espaces verts et environnement	-500 000,00	-
30000	Familles et petite enfance	-1 800 000,00	-
34000	Action sociale, enfance et sante	0,00	-
40000	Affaires culturelles	-9 162 350,00	-
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	-11 529 371,00	-
60000	Urbanisme	-410 000,00	-
61000	Voirie et déplacements	-44 750 000,00	-
80000	Affaires scolaires	-7 000 000,00	-
88000	Jeunesse et sports	-700 000,00	-
Missions organiques		-76 651 721,00	0,00
90002	Grands projets de renouvellement urbain	-90 000,00	-
90005	Schéma directeur informatique	800 000,00	-
90010	Subventions d'équipement	-32 810 000,00	-
90012	Budget participatif parisien	3 000 000,00	-
Missions transversales		-29 100 000,00	0,00
TOTAL GENERAL		-105 751 721,00	0,00

Missions organiques

VOIRIE ET DÉPLACEMENTS.....- 44,75 M€

Un ajustement de -50,00 M€ concerne l'AP de projet Tramway TME Ivry Charenton afin d'ajuster son stock au solde des derniers paiements à effectuer car le bouclage du tramway a donné lieu à un

vote d'AP spécifiques.

A cela s'ajoute 5,25 M€ d'ouverture d'AP pour la refonte du réseau de transmission du système de captation d'informations, de régulation de la circulation (système de régulation des feux) et d'information des usagers (panneaux à messages variables) du boulevard Périphérique mais également du réseau intramuros.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....- 11,53 M€

Il est proposé à la révision deux projets concernant les universités de la Sorbonne et Descartes (respectivement -7,00 M€ et -5,00M€) afin d'ajuster mieux avec le coût réel des travaux restant à effectuer.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place de la loi NOTRe deux AP sont transférées du département à la ville.

AFFAIRES CULTURELLES.....- 9,16 M€

Trois millésimes d'AP sont proposés à un ajustement partiel de leurs crédits aux coûts du projet :

- Musée Carnavalet pour -8,50 M€, compte tenu du vote de l'AP au BP 2016 pour la nouvelle opération de rénovation ;
- Saint Médard pour -1,00 M€ ;
- Musée Galliera pour -1,00 M€.

Nous proposons également l'inscription d'un complément d'AP de 1,34 M€ pour le théâtre Marigny afin de lancer les dernières commandes nécessaires à la finalisation des travaux.

AFFAIRES SCOLAIRES.....- 7,00 M€

Il s'agit également de réductions partielles de trois millésimes d'AP afin d'ajuster leurs montants aux coûts du solde de ces opérations terminées.

- -5,00 M€ concernent le groupe scolaire Olivier de Serres ;
- -1,00 M€ pour l'école élémentaire 27 rue de Reuilly ;
- -1,00 M€ pour le groupe scolaire Lamoricière.

Missions transversales

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT.....- 32,81 M€

Un ajustement de -50,00 M€ concerne l'AP de projet de subvention RATP Tramway T3 Chapelle afin de régulariser son stock et de l'ajuster au solde des derniers paiements à effectuer car le bouclage du tramway a donné lieu à un vote d'AP spécifiques.

A cela s'ajoute 15,67 M€ de transfert du département vers la ville suite à la mise en place de la loi NOTRe. Il s'agit en particulier de subventions au développement économique.

BUDGET PARTICIPATIF PARISIEN..... 3,00 M€

3,00 M€ sont transférés du département vers la ville.

III. Situation des autorisations de programme en cours

Lors de l'adoption du budget primitif pour 2016 au Conseil de Paris de décembre 2015, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours (opérations réelles et opérations d'ordre confondues) s'élevait à 10,28 Mds€ pour la collectivité parisienne, dont 8,71 Mds€ pour la Ville.

A l'issue de l'adoption de la présente décision modificative, il sera ramené à 9,88 Mds€ pour la collectivité, dont 8,41 Mds€ pour la Ville.

1. Bilan des autorisations de programme municipales

Les mouvements de la présente décision modificative impliquent une réduction du stock net d'AP de -306,77 M€ en dépenses et -22,67 M€ en recettes.

Ainsi, après le vote de la DM1, le montant net cumulé des autorisations de programme en cours s'établira à 8 405,68 M€ en dépenses.

	Dépenses	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote du BP 2016	8 712 447 780,11	
DM1 Annulations d'AP	-306 765 571,79	-3,5%
Total des Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1	8 405 682 208,32	

Missions	Libellés	Stock net après BP 2016	DM1 2016 (y.c.s mvts antérieurs)	Stock net après DM1 2016
01000	Cabinet du maire	44 072,75	-	44 072,75
02000	Secrétariat général	7 672 215,39	-3 616,99	7 668 598,40
03000	Inspection générale	16 568,41	-5 000,00	11 568,41
05000	Systèmes et technologies de l'information	4 544 345,12	-	4 544 345,12
06000	Information et communication	457 973,21	-	457 973,21
08000	Prévention et protection	815 027,46	-	815 027,46
09000	Affaires juridiques	231 915,46	-163 284,54	68 630,92
10000	Ressources humaines	1 499 181,87	-9 749,26	1 489 432,61
12000	Achats	45 414 000,00	-	45 414 000,00
13000	Immobilier, logistique et transports	56 997 376,88	-4 543 951,79	52 453 425,09
14000	Usagers, citoyens et territoires	21 442 810,99	-1 295 245,40	20 147 565,59
15000	Politique de la Ville et de l'intégration	36 202,39	-	36 202,39
21000	Patrimoine et architecture	933 351 105,93	-7 051 273,59	926 299 832,34
23000	Espaces verts et environnement	199 092 147,00	-6 545 526,96	192 546 620,04
30000	Familles et petite enfance	288 896 957,11	-8 496 787,34	280 400 169,77
34000	Action sociale, enfance et santé	1 859 985,48	-	1 859 985,48
40000	Affaires culturelles	335 719 397,26	-22 147 899,49	313 571 497,77
50000	Finances (services communs)	59 500 000,00	-	59 500 000,00
51000	Finances	3 041 854,46	-	3 041 854,46
55000	Développement économique, emploi et enseignement supérieur	413 890 352,12	-11 715 817,48	402 174 534,64
60000	Urbanisme	241 201 409,08	-576 052,04	240 625 357,04
61000	Voirie et déplacements	931 673 222,05	-56 398 623,55	875 274 598,50
64000	Propreté et eau	206 894 808,62	-93 229,36	206 801 579,26
65000	Logement et habitat	21 490 636,09	-	21 490 636,09
80000	Affaires scolaires	436 862 651,06	-15 735 336,42	421 127 314,64
88000	Jeunesse et sports	431 880 672,54	-865 948,92	431 014 723,62
Missions organiques		4 644 526 888,73	-135 647 343,13	4 508 879 545,60
90000	Dons et legs	3 499 390,81	-192 627,74	3 306 763,07
90001	Etudes	17 306 833,31	-2 121 339,74	15 185 493,57
90002	Grands projets de renouvellement urbain	102 676 198,18	-2 653 538,71	100 022 659,47
90003	Action en faveur des personnes handicapées	21 911 520,23	-526 064,81	21 385 455,42
90004	Opérations sous mandat	93 864 663,10	-	93 864 663,10
90005	Schéma directeur informatique	95 805 672,27	381 013,59	96 186 685,86
90006	Compte foncier	1 467 464 285,40	-6 049 813,74	1 461 414 471,66
90007	Avances de trésorerie	54 620 000,00	-	54 620 000,00
90010	Subventions d'équipement	2 095 842 105,10	-161 845 659,37	1 933 996 445,73
90011	Avances sur marchés	33 948 722,98	-1 110 198,14	32 838 524,84
90012	Budget participatif parisien	48 500 000,00	3 000 000,00	51 500 000,00
90013	Budget participatif d'arrondissement	32 481 500,00	-	32 481 500,00
Missions transversales		4 067 920 891,38	-171 118 228,66	3 896 802 662,72
TOTAL GENERAL		8 712 447 780,11	-306 765 571,79	8 405 682 208,32

Ces montants correspondent aux cumuls d'autorisations de programme votées, nets des mandatements intervenus jusqu'au 31 décembre 2014, soit le dernier compte administratif adopté. L'exécution 2015 n'en sera effectivement déduite qu'après l'adoption du compte administratif 2015 au Conseil de Paris de juin.

2. Bilan consolidé de la collectivité

En vue consolidée des budgets de la Ville et du Département, les mouvements présentés en DM1 induisent une réduction du stock net d'autorisations de programme de la collectivité de -403,75 M€ en dépenses et -518,26 M€ en recettes.

A l'issue de la DM1, le stock net des AP de la collectivité s'établira à 9,88 Mds€ en dépenses.

		Dépenses	
Autorisations de programme nettes cumulées après le vote du BP 2016		10 279 718 742,87	
DM1	Annulations d'AP	-403 752 273,66	-3,9%
Total des Autorisations de programme nettes cumulées après le vote de la DM1		9 875 966 469,21	